

Décision

Générale

modern

Décision n° 3/AN/2002/4ème L portant nomination d'un Secrétaire Général à titre intérimaire Mr. Bourhan Daoud Ahmed.

n° 3/AN/2002/4ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Numéro JO
n° 4 du 28/02/2002

Date de publication
21 janvier 2002

Date du numéro
28 février 2002

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Mr. Bourhan Daoud Ahmed, du corps de l'Administration général, précédemment Conseiller du Président de l'Assemblée nationale en charge des Affaires Générales et Politiques, est nommé, à compter du 21 janvier 2002, à titre intérimaire, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale en remplacement de Mr. Omar Abdillahi Rabeh, mis à la retraite d'office pour limite d'âge.